



Dispositif "devoirs faits"

publié le 07/10/2017

Descriptif :

Le collège Émile Zola va mettre en place les "devoirs faits". Votre enfant aura la possibilité de bénéficier de ce dispositif , pour faire ses devoirs, sous la responsabilité d'un adulte- enseignant , assistant d'éducation, service civique.

Un courrier sera adressé aux familles, via les élèves, à compter du lundi 9 octobre 2017.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.